

9^{ème} Rallye Régional de la Vallée de l'Ognon VHRS

08 et 09 Novembre 2024

Règlement Particulier



PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 09 septembre 2024
Ouverture des engagements :Lundi 09 septembre 2024
Clôture des engagements : Lundi 28 Octobre 2024
Parution du carnet d'itinéraire : Dimanche 03 Novembre 2024
Dates et heures des reconnaissances : Dimanche 03/11 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et vendredi 08/11 de 09h à 12h et de 14h à 18h
Vérifications des documents le vendredi 08 novembre 2024 de 13h00 à 19h00. Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Vérifications des voitures le vendredi 08 novembre 2024 de 13H30 à 19H30 . Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Heure de mise en place du parc de départ le : 08 novembre 2024 à partir de 13h30
Lieu :Garage PIERRAT à Melisey
1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : 08 novembre 2024 à 20h00. Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Publication des équipages admis au départ le : 08 novembre 2024 à 21h30 . Lieu : Garage PIERRAT à Melisey ...
Publication des heures et ordres de départ le 08 novembre 2024 à 21h30. Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Briefing des pilotes par écrit aux vérifications administratives
Départ du Parc fermé garage PIERRAT à MELISEY à 08H00 (1^{ère} VHC) et 08h20 (1^{ère} moderne) le 09 Novembre 2024
Publication des résultats partiels le :09 novembre 2024 15min après la fin de chaque section
Lieu :Garage PIERRAT à MELISEY ...Parc regroupement
Arrivée :Garage PIERRAT à Melisey
Vérification finale le : 09 novembre 2024.Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Taux horaire de la main d'œuvre : 80.00 € TTC
Publication des résultats du rallye le .09 novembre 2024, 30min après le dernier arrivé au Parc Concurrents.
Remise des prix le 09 novembre 2024, 1h après l'arrivée du dernier concurrent.
Lieu : Parc concurrents au GARAGE PIERRAT à Melisey

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Roye Auto Sport organise le en qualité d'organisateur Administratif un rallye de Régularité Historique Sportif dénommé : 9eme Rallye Régional de la Vallée de l'Ognon VHRS

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile **Bourgogne Franche Comté** sous le n° 59.459 en date du 30/06/2024

Comité d'Organisation

Idem Rallye Moderne

Organisateur technique

Idem Rallye moderne :

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège :	Josiane CHARLEUX 0403/9434
Commissaires sportifs :	DUROC Denis - 0402/147050
.....	Claude COMDAMIN 0304/122813
Directeur de course :.....	THOMAS Maryse - 0314/3123
Directeur de Course Adjoint :	Christophe GALLAIRE 0314/242385
Directeur de course VHC / VHRS	BENOIT Hubert 0411/3617
Directeur de Course ES 1.3.5.....	Martial PEUGEOT 0411/44386
Adjoint	Jean-Marc DELOY-0409/6830
Directeur de Course Suivi PC ES 1.3.5	BENOIT Hubert 0411/3617
Directeur de Course ES 2.4.6.....	DEVAUX Olivier 0314/1751
Adjoint	Delphine NASAZZI 0314/11063
Directeur de Course Suivi PC ES 2-4-6.....	ANGELMANN Alain 0302/214977
Médecins:	Docteur Julie CHENUT ES1.3.5 et Docteur Eliane BRETL ES2.4.6
Commissaire Technique Responsable:	HAEFFELIN Daniel - 0322/12679
Commissaires Techniques :	Denis DERCHE - 0314/33547...
.....	GERARD Jean-François 0408/136207
.....	REVERCHON Jean-Louis - 0421/6835
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	Monique FRANCE – 0409/29181
	ANGELMANN Jocelyne – 0302 /233639

1.3P. VERIFICATIONS

Idem Moderne

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye 14^{ème} Rallye de la Vallée de l'Ognon, doit adresser à Mme STEVENOT Justine 5 Chemin des Lapierras 70270 SAINT BARTHELEMY (Cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 04 Novembre 2024

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 20 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 175.00 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 350 .00 €
- Un membre de l'équipage ASA RAS : 160.00 €, deux membres de l'équipage ASA RAS : 150.00 €.
- Engagements reçu avant le 21/10/2024 ; 160.00 €

- **Dont 5 euros pour le challenge commissaires ligue BFC**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 9^{ème} Rallye de la Vallée de l'Ognon VHRS représente un parcours de 154 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 zones de régularité d'une longueur totale de 39.9 kms

L'itinéraire horaire est tenu secret.

6.2P. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances sont interdites

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont conformes au Règlements FFSA

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Aucune réclamation ne sera admise.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Aucun prix en espèce ne sera distribué.

Des récompenses seront attribuées selon les classements finaux.

La remise des récompenses se déroulera le : 09 novembre 2024 Parc regroupement à Melisey 1h00 après l'arrivée du dernier concurrent du rallye Moderne.